



# CONTRAT DE RESERVATION / BOOKING

**Domaine de la Baie Dorée CAMPING PRL \*\*\***

432 La guérivière 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ Tel. + 33 2 40 21 41 14. E-mail : contact@camping-baie-doree.fr

Nom Name .....  
 Prénom First name .....  
 Adresse Address .....  
 Code Postal Post code ..... Ville Town.....  
 Pays Country ..... Tél. mobile (obligatoire).....  
 E-mail .....

N° d'immatriculation du véhicule.  
 Car's numbers.

## Liste des occupants – liste of occupants – A remplir obligatoirement pour tout séjour

Must be completed for each stay

NOM / Name	PRENOM/ First name	DATE DE NAISSANCE/ Date of birth

6 pers maxi par emplacement

*Les mineurs non accompagnés d'un adulte ne seront pas admis.*

## Animal

Chien de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories interdits - 5 €/jour – 35 € la semaine

NOM Name	Race breed	Tatouage ou puce tattoo

Arrivée arrival le ...../..... / 2025 à partir de 12h00 from 12 :00  
 Départ departure le ...../..... / 2025 avant 12h00. Before 12 :00

Désignation	Nombre de jour	Tarif journalier
Forfait 1 pers sans véhicule motorisé (randonneur ou cycliste)		
Forfait pour 2 personnes, 1 véhicule, 1 tente ou caravane sur un emplacement		€
Branchement électrique 10 ampères		5.00 €
Personne de 7 ans et +		€
Enfant de 2 à 6 ans children 2 to 6 years		€
Enfant de moins de 23 mois baby 1 year		Gratuit free
Animal tatoué vacciné tenu en laisse à l'exception des chiens de 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie		5.00 €

## Montant du séjour Amount cost of stay

<b>Réservation emplacement camping</b>	.....€
+ option Lit bébé 2 €/jour ou 14 €/sem baby bed et/ou chaise bébé 2 €/jour ou 14 €/sem	.....€
+ Frais de réservation (séjour de + de 3jrs)	15.00 €
Acompte (20 % de la réservation)	.....€
Assurance annulation 4 % du séjour minimum 15.00 €	
Taxe de séjour : 0.66 cts/jr/pers de 18 ans et +	.....€
Eco participation : 0.50 €/jr/pers	.....€
<b>Solde à régler 30 jrs avant votre arrivée</b>	.....€

**Mode de Paiement – Method of payment**  
 Chèques vacances - carte bancaire  
 Mandat postal- espèce - virement

J'ai pris connaissance des conditions générales de location décrites au verso et déclare les accepter et m'y conformer intégralement. « **bon pour accord** »  
**date et signature.**

# Conditions générales de location

## 1 –MODALITES DE RESERVATION

Une réservation ne sera traitée qu'avec un contrat de réservation dûment complété et signé accompagné d'une somme de 20 % à titre d'acomptes, déductibles du montant de votre séjour. Tout changement éventuel du contrat doit être signalé au préalable par écrit et ne sera définitif qu'après accord écrit de la direction. Toute personne supplémentaire non signalée peut se voir refuser l'accès au camping. Réservation non cessible à un tiers. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Le solde de votre séjour devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. (CB uniquement)

## 2 - LES TARIFS

- Ils comprennent : la location d'un emplacement camping ou d'un hébergement (tente, mobil-home) pour le nombre de personnes indiqué (enfants, bébé inclus), la fourniture en gaz et électricité pour les hébergements, l'accès à l'espace aquatique, à l'aire de jeux, au terrain de pétanque, ainsi que certaines activités.

- Ils ne comprennent pas la taxe de séjour, l'éco-participation, certaines activités ponctuelles et facultatives, la location de linge, la fourniture de draps, le nettoyage de la location en cas d'état de propreté non satisfaisant en fin de séjour

(80 € de pénalité sur votre caution seront alors retenues).

## 3 - LES LOCATIONS

- Emplacement camping : Réservé et loué à la nuitée. Il est disponible à partir de 12 heures le jour de votre arrivée et doit être libéré avant 12 heures le jour de votre départ.

- Hébergement (tente, mobil-home): haute saison: samedi arrivée à partir de 16h et départ jusqu'à 10h

Hors saison: à la semaine, au week-end ou court séjour, arrivée à partir de 15h départ avant 10h (les horaires peuvent varier avec accord de la direction). Un dépôt de garantie de 300 € et 80 € (par chèque, CB ou espèce) vous sera demandée le jour de votre arrivée. Celle-ci inclut le bris de matériel, les objets manquants et la propreté du logement à votre départ. Elle sera restituée en fin de séjour, éventuellement déduites de la valeur du matériel manquant ou brisé. Le nettoyage est en charge du locataire. Toute réclamation concernant l'inventaire, l'état et le ménage de votre hébergement doit être formulé sous 24H passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en compte et vous serez tenus responsables lors du départ des éventuels dégâts ou manquants. En fin de séjour, la location doit être restituée en PARFAIT ETAT DE PROPRETE, sinon le dépôt de garantie de 80 € sera retenu.

## 4 - MODIFICATIONS ET ANNULATION DU SEJOUR

Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location prévue s'il restait sans nouvelles :

- 24 heures après la date d'arrivée prévue
- Dès un départ anticipé.

Aucun remboursement, ni aucune réduction ne seront consentis dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé, quelles qu'en soient les raisons.

Toute réservation est nominative; il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.

Toute modification du contrat doit être signalée par écrit au préalable et ne sera effective qu'après accord écrit du gestionnaire. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

En cas de désistement plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de dossier, passé ce délai, les sommes versées resteront acquises.

Le Domaine de la Baie Dorée vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales de ventes (disponible sur le site « [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48 h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

## Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées.

Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Tout manquement au respect du règlement intérieur du camping pourra justifier la résiliation du contrat de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

## 5 – ANIMAUX

Les chiens de 1ère et 2nde catégories sont strictement interdits. Seuls les chiens (tenus en laisse), tatoués et vaccinés (rage y compris) sont acceptés dans la limite de un par emplacement (carnet de vaccinations obligatoire).

## 6 - PRISES DE VUE, VIDEO

Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo pour refaire notre publicité : site internet, documentation commerciale... si vous ne le souhaitez pas il faudrait nous le notifier par courrier recommandé ou mail avant votre arrivée.

## 7 – VOTRE SEJOUR

Le locataire est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le Domaine de la Baie Dorée décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping et laisser leurs véhicules sur le parking à l'entrée. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Aucune redevance n'est exigée, ils ne sont pas autorisés à accéder à l'espace aquatique.

## 8. EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

**Silence** : A partir de 23h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

**Piscine** : Les shorts de bain sont formellement interdits, le port du maillot de bain est obligatoire. il est formellement interdit de boire ou de fumer dans l'enceinte de la piscine.

## 9. MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SAS LA BAIE DOREE. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est AME Conso. Ce dispositif de médiation peut être joint par : - voie électronique : [www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com) - ou par voie postale : AME conso sise 11, place Dauphine 75001 Paris.

## 10. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Domaine de la Baie Dorée comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du Domaine de la Baie Dorée, pour le traitement de votre réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Domaine de la Baie Dorée. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Domaine de la Baie Dorée 432 la Guérivière - 44580  
Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 41 14  
RCS St Nazaire B 401 196 134 95 B